

par **Guillaume Savornin**
directeur de la publication



Solidarité climatique

La Cop27 tenue au mois de novembre à Charm el-Cheikh en Égypte s'est achevée sur un bilan en demi-teinte, après avoir frôlé la catastrophe d'un non-accord sur le sujet des réparations.

C'est une bonne nouvelle de voir que près de 200 pays se sont entendus sur la création d'un fonds pour les réparations des pertes et dommages causés par le réchauffement climatique dans les pays particulièrement vulnérables.

“ C'est une bonne nouvelle de voir que 200 pays se sont entendus sur la création d'un fonds pour (...) les pays vulnérables. ”

C'est une première. Il s'agit d'un message important de solidarité internationale tant attendu à l'heure où les dégâts causés par ce réchauffement se font toujours plus prégnants.

Pour le verre à moitié vide, on ne peut que regretter le manque de courage à aller plus avant dans les politiques de réduction des énergies fossiles, ce qui ne manque pas de nous éloigner chaque jour des engagements des Accords de Paris de 2015. Tout cela ne pourra en fin de compte que donner du grain à moudre aux actions de désobéissance civiles pour le climat qui augmentent dangereusement depuis quelques mois. ■

3 EN BREF

6 SUR LE WEB

RETOUR D'EXPÉRIENCE

- 8 Incendie à l'hôpital de Decazeville
- 12 L'implication des huiles dans le risque industriel
- 18 C'est arrivé
- 18 Fuite de mercaptan à Rouen – Il y a 10 ans

DROIT

- 20 Photovoltaïque : garanties et responsabilités en cas de sinistre
- 22 Veille réglementaire

27 DOSSIER : PANORAMA DES RISQUES 2022-2023

- 28 Gestion des risques
- 31 Incendie
- 34 Accidents technologiques
- 36 Catastrophes naturelles
- 38 Environnement
- 40 Santé au travail
- 46 Sûreté
- 52 Cybersécurité

ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIES

- 55 Désenfumage et compartimentage : un marché sous tensions

58 PRODUITS

60 ENTREPRISES

61 LIVRES ET AGENDA



ÉDITEUR CNPP Entreprise SARL, Associé unique : CNPP, Route de la Chapelle-Réanville, CS 22265, F-27950 Saint-Marcel. www.cnpp.com. ISSN : 0014-6269. Commission paritaire : n° 1123 T 84007. Dépôt légal à parution. **DIRECTION** Directeur de la publication : Guillaume Savornin. Directrice adjointe : Géraldine Guichard. **RÉDACTION** redaction@faceaurisque.com. Rédacteur en chef : Bernard Jaguenaud. Rédactrice en chef adjointe : Gaëlle Carcaly. Rédacteur : Eitel Mabouong. Secrétaire de rédaction : Martine Porez. **DIFFUSION** Sandrine Gagnat. **ABONNEMENTS** Élodie Artero 02 32 53 64 32 abonnements@faceaurisque.com. 10 numéros par an. France : 299 € TTC. **PUBLICITÉ ET ANNONCES** Chef de publicité : Cécile Coffinet 06 70 21 81 65 pub@faceaurisque.com. **PRODUCTION** Lucile Puzzo-Boittin. **WEBMASTER** Jean-Christophe Chauvel. **MAQUETTE** Caractère B, 92700 Colombes. **IMPRESSION** Corlet Imprimeur, ZI rue Maximilien Vox, 14110 Condé-en-Normandie.

Encart assemblé : Lettre de réabonnement. Crédit visuel couverture : xxxxxxxxxxxx. Crédits visuels page 2 : Sdis12 ; UNDP Ukraine/Flickr/Cc ; Dreal ; Sakura/AdobeStock ; DR ; Laurens/AdobeStock ; SparkFun Electronic.

Certification : PEFC. Taux de fibres recyclées : 0 %. Origine papier couverture : Autriche – Impact sur l'eau : Ptot : 0,032 kg/t. Origine papier intérieur : Allemagne – Impact sur l'eau : Ptot : 0,014 kg/t. La reproduction de nos articles ne peut être faite qu'avec l'accord préalable de la rédaction et peut, pour certains, donner lieu à versement de droits d'auteur. Les textes publiés dans Face au Risque n'engagent que la responsabilité de leur auteur, de même que les messages publicitaires n'engagent que la responsabilité de l'annonceur. Les photos et documents fournis avec les articles ne sont pas retournés. Les articles publiés dans Face au Risque sont sa propriété exclusive. © CNPP. « Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite » (art. L.122-4 du code de la propriété intellectuelle). Seules sont autorisées les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » (art. L.122-5).





Le MOIS avec **face** à RISQUE

